



Table des matières

1. Logement	1
2. Enfance-famille	2
3. Education	2
4. Grand âge	3
5. Handicap	4
6. Pauvreté et exclusion	5
7. Santé	6

1. Logement

→ Pour creuser cette thématique, rendez-vous le **24 février pour le séminaire « Logement et pauvreté »** organisé par le groupe politiques sociales !

→ Prolonger la trêve hivernale, une nécessité qui ne suffit pas

La ministre du logement a annoncé une **prolongation de la trêve hivernale jusqu'au 1er juin**, au lieu du 1er avril. Le gouvernement souhaite ainsi donner "*une nouvelle chance aux foyers en difficulté*". En 2020, déjà en raison du contexte sanitaire, l'échéance avait été repoussée au 10 juillet, entraînant une baisse de 79% des expulsions sur un an, soit 3500.

Mais cette baisse n'est qu'un report : le stock de dossiers d'expulsions au dernier stade de la procédure (concours de la force publique) est au plus haut, avec 35 000 ménages expulsables dès le 2 juin.

Auteur d'un récent rapport à la ministre sur le sujet, **le député LREM Nicolas Démoulin engage donc à "anticiper dès à présent la fin de la trêve"**. Il propose notamment de mieux former les travailleurs sociaux des CCAS pour qu'ils puissent identifier le plus en amont possible des ménages à risque d'expulsion. Cet "aller-vers" pourrait également être facilité en ouvrant aux CCAS le SI de suivi des expulsions (EXPLOC) auquel seuls les préfets ont actuellement accès.

Source : [La Gazette des communes](#), « *Prévention des expulsions : anticiper dès maintenant la fin de la trêve hivernale* », 5 février 2021

→ Transformer des bureaux en logements, une solution pour loger les français ?

Longtemps rêvée, l'idée a de plus en plus le vent en poupe, face à l'objectif de limitation de la consommation foncière ("Zéro artificialisation nette"), mais aussi dans un contexte de crise qui démocratise le télétravail, et alors que les emprises foncières comptent pour une grosse part dans les comptes des entreprises.



Des opportunités invitent à creuser cette piste. La loi Elan prévoit un “bonus de constructibilité”, qui permet d’augmenter la surface construite en cas de transformation de bureaux en logements, et le coût des bureaux a significativement baissé en Île-de-France sur les dernières décennies.

Pour autant, le changement de vocation d’un immeubles reste un projet très complexe, car la disposition des lieux nécessite de fortes adaptations, et des enjeux d’amiante peuvent s’additionner. Par ailleurs, le coût des immeubles de bureau demeure élevé hors Île-de-France. Enfin, les collectivités peuvent rechigner à accompagner le mouvement, la perte d’espaces de bureaux pouvant toucher leurs ressources fiscales.

Source : [La Gazette des communes](#), « *Plaidoyer pour la transformation de bureaux en HLM* », 4 février 2021

→ [Evacuation de squats : plus de bienveillance... et de diligence](#)

Une circulaire détaille à l'attention des préfets la nouvelle procédure administrative d'évacuation forcée en cas de squat. Cette réforme, issue de la loi dite « ASAP » du 7 décembre 2020, vise à **simplifier et à accélérer la procédure d'expulsion en cas d'occupation illicite du domicile d'autrui**.

Source : Le Média social, « *Evacuation de squats : diligence et bienveillance sont demandées aux préfets* », 9 février 2021

2. Enfance-famille

→ [La loi 4D, c'est aussi la protection de l'enfance](#)

Le projet de loi dit « 4D » (pour Décentralisation, déconcentration, différenciation, décomplexification), qui devrait être soumis cette semaine au Conseil d'Etat, **n'ignore pas la protection de l'enfance**. Plusieurs nouveautés sont envisagées :

- Transfert aux départements de la tutelle des pupilles de l'Etat ;
- Rattachement des directeurs des instituts départementaux de l'enfance et des familles à la fonction publique territoriale ;
- Gouvernance de la protection de l'enfance : un GIP réunira les fonctions de protection de l'enfance aujourd'hui segmentées ;
- Décentralisation de la médecine scolaire vers les départements.

Source : [Localtis](#), « *Les points sensibles du projet de loi 4D* », 8 janvier 2021

3. Education

→ [Quand les communes rurales suppléent l'éducation nationale](#)

Les fermetures d'écoles à la campagne créent de véritables déserts socioéconomiques. En zone rurale, ces quinze dernières années, le nombre d'établissements publics a baissé de quelque six mille.

Pour faire revivre leurs villages, **de nombreux maires inventent des solutions locales innovantes**, sans l'aide de l'Éducation nationale. Valentin Josse, président de la CC de La Châtaigneraie (Vendée), appelle à sortir d'une “vision purement Scot, avec des communes de centralité qui bénéficient du label Petites Villes de demain et aspirent les communes alentour.”



Groupe Politiques sociales - EAT Promotion Abbé Pierre Lettre d'information n°12 (16 février 2021)

Face à ce constat, les mairies rurales s'emparent du sujet: à Blanquefort-sur-Briolance (Lot-et-Garonne), la Maire a lancé en 2014 un projet de démocratie participative locale dont la pièce essentielle était de convertir l'école communale à la pédagogie Montessori. Le coût a été couvert par un financement participatif. Alors qu'une fermeture de classe était envisagée, une nouvelle a ouvert et la commune a attiré de nouvelles familles.

Ces initiatives se heurtent aux règles d'urbanisme, notamment le Zéro artificialisation nette, ce qui relance le débat sur la fracture entre métropoles et monde rural...

Source : [Localtis](#), « *Quand les communes rurales suppléent l'éducation nationale* », 29 janvier 2021

→ [Education et inégalités : « ce qu'il faut, ce n'est pas moins d'éducation prioritaire, mais davantage ! »](#)

Le chercheur Jean-Yves Rochex décrypte pour la Gazette les évolutions à venir de la politique d'éducation prioritaire. Pour rappel, cette réforme en cours d'expérimentation vise à ne conserver un pilotage national que pour les actuels "REP+", et soumettre les "REP" à un pilotage académique, voire départemental. Le but théorique est de mieux prendre en compte les spécificités locales (notamment les difficultés dans les territoires ruraux ou de montagne) et d'introduire une progressivité des moyens (au delà de la simple dichotomie actuelle entre REP et non-REP).

Le chercheur fait valoir plusieurs points d'analyses et arguments contre cette réforme :

- On remplace depuis le quinquennat Sarkozy, notamment avec les "internats d'excellence" et les conventions ZEP de Sciences Po, **une logique de démocratisation par celle de l'égalité des chances**, qui vise à "exfiltrer" les élèves à haut potentiel pour donner la pleine mesure de leurs talents considérés comme naturels.
- **Les territoires ruraux ne souffrent pas d'inégalités scolaires**, mais plutôt de difficultés d'accès à certains équipements, certaines filières, etc. Il n'a donc pas de sens de leur calquer la logique de l'éducation prioritaire.
- **Il balaye l'argument selon lequel le système actuel est inadapté dès lors que 70% des élèves des milieux populaires sont scolarisés en dehors** : cela reviendrait à dire qu'il faut en finir avec la politique de la ville car tous les logements sociaux ne sont pas dans ces quartiers. En effet, sortir les élèves défavorisés de ces "poches" d'inégalités scolaires est précisément l'objectif recherché.

Source : [La Gazette des communes](#), « *La réforme de l'éducation prioritaire favorise les logiques clientélistes* », 11 février 2021

4. Grand âge

→ [Un document-repère sur les questions éthiques](#)

Missionné par Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, le philosophe Fabrice Gzil a rendu **un document-repère intitulé « Pendant la pandémie et après : quelle éthique dans les établissements accueillant des citoyens âgés ? »**. Ce rapport entend aider les professionnels face aux questions éthiques qu'ils se posent.

Parmi les « *points d'attention* » abordés, l'idée que, malgré le virus, les professionnels ne doivent pas renoncer à **accompagner les personnes âgées de manière globale et personnalisée**. Tout en favorisant autant que possible l'information, l'expression et le libre-choix des résidents, les liens avec les familles,



la prise en charge particulière des personnes souffrant de troubles cognitifs ainsi que l'accompagnement des mourants et de leurs proches.

Il ne s'agit pas de donner des « leçons de morale » aux professionnels du secteur mais de « soutenir leur engagement et leur réflexion » et de rappeler que « ce sont eux qui ont l'expertise, la compétence, l'expérience et le discernement pour apprécier les situations ».

Source : [ASH.tm](#), « Personnes âgées : un document-repère sur les questions éthiques », 2 février 2021

→ [Dans les Ehpad, un récit poignant de la pandémie de Covid-19](#)

L'Association Monsieur Vincent, qui regroupe plusieurs maisons de retraite, publie une enquête basée sur les témoignages de résidents et salariés. Au fil des pages, on comprend qu'infirmiers, aides-soignants, animateurs... ont été confrontés à de lourds défis éthiques.

Source : [La Croix](#), « Dans les Ehpad, un récit poignant de la pandémie de Covid-19 », 29 janvier 2021

5. Handicap

→ [Bonnes pratiques : un ITEP sans murs pour une prise en charge de proximité](#)

Dans l'Essonne, l'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique Clairval s'est déployé dans trois villes du département, parfois sans même disposer de locaux. Objectif : être au plus près des enfants accompagnés et les prendre en charge en fonction de leurs réels besoins.

Source : [ASH.tm](#), « Quand un ITEP ferme pour individualiser les prises en charge », 5 février 2021

→ [Vie intime des personnes en situation de handicap : vers la création de centres ressources régionaux](#)

Prévus dans le cadre du Grenelle des violences conjugales, des centres ressources régionaux vont être créés. Objectif : promouvoir l'intimité, l'autonomie affective, sexuelle et relationnelle des personnes en situation de handicap ainsi que le soutien à la parentalité.

Ce nouvel outil va réaliser une cartographie des initiatives existantes et organiser un réseau d'acteurs de proximité afin que chaque personne en situation de handicap puisse trouver des réponses, qu'elle soit à domicile ou en institution. Outre la mise en relation, il doit permettre la montée en compétence des acteurs.

Source : [ASH.tm](#), « Vie intime des personnes en situation de handicap : vers la création de centres ressources régionaux », 9 février 2021



6. Pauvreté et exclusion

→ **Les gens du voyage, invisibles frappés par la crise**

Les gens du voyage ont davantage que les autres subi la crise, à commencer par ses effets immédiats en termes de santé : l'habitat en caravane, la promiscuité et les sanitaires collectifs augmentent les risques de transmission, et les communautés souffrent davantage de comorbidités (surpoids, diabète, hypertension).

La crise a également placé les gens du voyage dans une situation économique complexe, avec une chute de revenus et donc une situation d'endettement, de nombreuses intercommunalités n'ayant fait que différer le paiement des emplacements et des fluides.

Enfin, l'indicateur de scolarisation est extrêmement préoccupant. Seuls 10% des enfants des gens du voyage sont revenus à l'école en septembre, "un retour en arrière de 10 ans" selon les associations.

Source : [La Gazette des communes](#), « Les gens du voyage, parents pauvres de la gestion de crise », 5 février 2021

→ **Précarité menstruelle : les étudiantes ne sont pas épargnées**

Une enquête réalisée auprès de 6 500 femmes révèle que **33 % des étudiantes ont besoin d'une aide financière pour se procurer des protections périodiques**.

13 % des personnes interrogées déclarent même avoir été contraintes de choisir entre acheter des protections ou un autre produit de première nécessité. Un dixième des sondées explique, en outre, devoir fabriquer ses propres protections. Certaines renoncent également par manque de moyens à consulter un médecin pour des raisons liées à leurs menstruations.

En plus du surcoût, la question sous-jacente de l'absentéisme et du décrochage scolaire inquiète les acteurs de la sphère étudiante. 60 % des répondantes ont en effet déjà manqué les cours pour des raisons médicales liées à leurs règles et 10 % par crainte des fuites.

Les associations revendiquent donc l'accès gratuit pour les populations précaires à des protections périodiques, notamment grâce à l'installation de distributeurs en libre-service.

Source : [ASH.tm](#), « Précarité menstruelle : une étudiante sur trois a besoin d'aide pour acheter des protections périodiques », 9 février 2021

→ **Etude de la DREES : quel impact de la crise sur les prestations sociales ?**

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie chaque mois un tableau de suivi des prestations de solidarité.

En novembre 2020, le nombre d'allocataires du RSA se maintient à un niveau élevé par rapport à la situation avant le premier confinement. Les effectifs de la prime d'activité repartent à la hausse après une baisse à l'issue du premier confinement. Sur l'ensemble de l'année 2020 néanmoins, **la hausse du nombre d'allocataires est de 9% au niveau national**. Ce chiffre ne serait pas tant dû à une augmentation des entrées, mais plutôt à de moindres sorties, notamment en raison de la suppression avec la crise d'emplois précaires (qui accueillent souvent les personnes en sortie de RSA).



En parallèle, la hausse des effectifs des allocataires d'une aide au logement se poursuit. Enfin, L'AAH est la prestation la moins directement liée à l'emploi et donc, a priori, la moins susceptible d'être impactée par le volet économique de la crise sanitaire.

Source : [DREES](#), « Suivi mensuel des prestations de solidarités pendant la crise sanitaire », 29 janvier 2021

7. Santé

→ [Alzheimer : un guide pour une société plus inclusive](#)

La France compte aujourd'hui 1,2M de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce chiffre devrait doubler d'ici 2050, à raison de +200 000 diagnostics par an. Ces personnes ne vivent pas toutes en établissement.

Pour mieux prendre en compte les personnes atteintes de la maladie dans la société, **le collectif Alzheimer ensemble propose un guide à destination des personnes Alzheimer et de leurs proches**, des pouvoirs publics, des professionnels du médico-social mais aussi des commerçants, des agents des transports en commun, des acteurs du logement, des entraîneurs sportifs ou encore des médiateurs culturels.

Source : [ASH.tm](#), « Alzheimer, un guide pour une société plus inclusive », 8 février 2021

→ [La santé mentale des jeunes, plus que jamais préoccupante](#)

La Fondation FondaMental a dévoilé les résultats « alarmants » d'une enquête réalisée par Ipsos auprès des 18-24 ans.

L'enquête révèle que **près d'un jeune sur trois (32 %) souffre d'un trouble de santé mentale** (notamment dépression, anorexie, troubles obsessionnels compulsifs, phobies et troubles anxieux, etc...). **Près de trois jeunes sur 10 ont pensé qu'il vaudrait mieux qu'ils soient morts ou ont songé à se blesser.**

Ces difficultés impactent le quotidien des jeunes. Les deux tiers des 18-24 ans expriment des difficultés dans le travail, la vie à la maison ou l'entente avec d'autres personnes, liées aux émotions ressenties.

Malgré l'ampleur des troubles observés, **seuls 6,8 % des étudiants de ce panel avaient consulté un professionnel de santé pour des questions de santé mentale**. Les résultats du sondage Ipsos tendent à montrer que ce faible recours aux soins est la conséquence d'une méconnaissance des maladies mentales.

FondaMental, met en avant « l'urgence d'agir ». Le réseau de psychiatres a lancé en janvier, avec le soutien de la région Ile-de-France, une plateforme de conseils et de téléconsultations pour les étudiants.

Source : [Fondation FondaMental](#), « La santé mentale des jeunes, plus que jamais préoccupante », 28 janvier 2021



→ Vaccins : La France a-t-elle raison de cibler uniquement le grand âge ?

Les départements accueillant une population très jeune sont actuellement en queue de classement s'agissant des taux de vaccination. Cela s'explique facilement, dès lors que l'âge est le seul critère pris en compte en France pour hiérarchiser les candidats à la vaccination.

Or, des territoires très "jeunes", comme Mayotte et la Seine-Saint-Denis, figurent parmi les départements les plus mortellement touchés par le Covid : le 93 a connu en 2020 une surmortalité de 20%, contre seulement 9% en France. En effet, **des études ont prouvé que des effets sociaux liés à des inégalités de revenus expliquent aussi le taux de fatalité du virus**, en plus du simple critère d'âge.

Ces éléments pourraient conduire à remettre en cause le seul critère d'âge pour accéder à la vaccination, avec l'intégration d'une composante sociale - mais le chantier sera probablement considéré comme trop complexe à mettre en œuvre et trop coûteux politiquement pour le gouvernement.

Source : [La Gazette des communes](#), « Les priorités vaccinales à l'épreuve des inégalités sociales », 9 février 2021